

Procédure concernant la candidature au prix Rolin-Portais délivré par la section junior du RFMF

Lors des journées scientifiques (JS) du RFMF, qui ont lieu en général fin mai / début juin dans une ville en France ou dans un pays francophone, un prix Rolin-Portais sera remis par la section junior du RFMF. La participation au concours d'attribution du prix de thèse RFMF nécessite un acte de candidature décrit ci-après. Le(a) gagnant(e) sera invité(e) par le RFMF à présenter ses travaux au cours d'une conférence plénière lors des JS. Il(elle) recevra un chèque de 500 € en plus de la prise en charge de ses déplacements, logement et inscription aux JS du RFMF. L'appel à candidature est généralement lancé en début de l'année en cours N.

1. Éligibilité

Le prix s'adresse à tous les nouveaux et nouvelles docteur(e)s francophones du RFMF qui ont soutenu leur thèse entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre de l'année N-1 et ayant régularisé leur cotisation au RFMF pour l'année N.

2. Dépôt des candidatures

Le dépôt des candidatures sera effectué en envoyant les pièces suivantes à <u>rfmf.junior@gmail.com</u> (date limite fin janvier / début février de l'année N, en fonction de la date des JS) :

- Un exemplaire de la thèse au format pdf.
- Un résumé du travail de thèse, limité à 3 pages.
- Une lettre de soutien du promoteur de thèse.
- Un CV reprenant les activités professionnelles de recherche et de valorisation du candidat, indiquant également les formations suivies.
- Une liste exhaustive de la production scientifique (articles à comité de lecture, articles diffusés, livres, posters, conférences, brevets, prototypes, logiciels).
- Un exemplaire des articles publiés ou acceptés, au format pdf.

Tout dossier incomplet sera déclaré irrecevable et ne sera pas examiné.

3. Le jury

Le jury sera sélectionné parmi les membres du RFMF et du RFMF Junior avant le 31 janvier de l'année N par le président du jury.

4. Mode de sélection du (de la) candidat(e) gagnant(e)

4.1. Critères d'évaluation

Les critères d'évaluation porteront sur plusieurs aspects des travaux réalisés durant la thèse du candidat :

- La pertinence par rapport à la métabolomique et/ou la fluxomique.
- L'aspect novateur dans les techniques, analyses ou applications mises en œuvre.
- Le choix des méthodes analytiques employées et la manière d'en présenter les résultats.
- La diffusion et la valorisation des résultats.
- La qualité globale du mémoire.

4.2. Répartition des candidatures à évaluer entre les membres du jury

Chaque membre du jury évaluera un dossier attribué de telle sorte que :

- Les conflits d'intérêts sont évités. Un membre du jury ne peut évaluer une thèse s'il a travaillé dans la même équipe que le candidat ou a suivi la thèse : encadrants, collègues, membres du comité de thèse, co-auteurs de publication.
- Chaque candidature est évaluée par 3 membres du jury.

4.3. Évaluation des thèses

L'évaluation des thèses sera réalisée entre février et mars de l'année N. La liste des candidats ainsi que les documents nécessaires à l'évaluation seront remis au président du jury qui sera chargé de répartir les candidats aux différents membres du jury. À l'issue de cette période, les membres du jury remettront les fiches d'évaluation au président du jury qui en fera une synthèse et choisira le(a) lauréat(e) en concertation avec les membres du jury. Le(a) gagnant(e) sera informé(e) par courriel et sera invité(e) aux JS du RFMF.

5. Remise des prix

La remise du prix aura lieu pendant les JS du RFMF, à l'issue de l'exposé du candidat invité pour une conférence plénière. Dans le cas de JS physique, le(a) lauréat(e) devra être présent(e) lors de la remise du prix afin de le recevoir en mains propres.